

## Présents :

Chantal BROUSSE – Conseillère Départementale  
Stéphane DESCHAMPS – Conseiller Municipal représentant M. JOANDEL – Maire de Sauvain  
Valéry GOUTTEFARDE – Maire de Chalmazel-Jeansagnière  
16 adhérents / 5 pêcheurs des Champas,

Excusé : Carine GANDREY – Maire d'Ecotay l'Olme

Absent : Fédération Départementale de Pêche de la Loire

## Accueil

Franck JACQUET ouvre l'AGO, remercie les élus pour leur présence, notamment Chantal BROUSSE qui représente le CD42 et déplore l'absence d'un représentant de la Fédération Départementale de Pêche de la Loire.

## Rapport Activités 2022

### Année très chargée

- Carte de pêche :
  - o Cartes fédérales Rivière : baisse de 15% !!!!
  - o Cartes Champas : bonne année mais fin de saison tronquée
- Administratif
  - o Réunions statutaires
  - o Participation aux comités de pilotage Natura 2000 - Colleigne
- Animations :
  - o 17 juin – journée scolaire aux Champas - Ecole Chatelneuf – en collaboration avec CILDEA
  - o 26 juin – fête du Moulin des Massons
  - o 9 juillet – rencontre Ecotay – Inauguration panneau Information
  - o Été : Cycle Initiation/Perfectionnement Pêche en rivière – 6 séances
  - o ...
- Travaux sur le milieu :
  - o Poursuite du chantier du Payonnet – 85 heures bénévoles
  - o Mise en défend du Sagnat (par entreprise STE-Barody) – 500m de cours d'eau
- Divers :
  - o Pose de panneau d'information grand format : Champas, Chalmazel et Vieil-Ecotay
  - o Participation aux réunions communales Sauvain - Chalmazel
- Garderie
  - o 2 nouveaux GPP assermentés
- Suivis piscicoles :
  - o Bilan pêches électriques
  - o Suivi écrevisses
  - o Rappel impact sécheresse été 2022

## Bilan Financier 2022

### Exercice 2022 bénéficiaire :

- Dépenses : 2 lâchers en moins (soit 850€) et facture travaux Sagnat en attente (1215€)
- Recettes : cotisations cartes fédérales en baisse de 300€. Bonne saison aux Champas

Comptes approuvés à l'unanimité

*Voir document en pièce jointe*

---

## Rapport Moral

---

2022 aura été marquée par les aléas climatiques : d'une crue historique fin Décembre 2021 qui a une nouvelle fois impacté les frayères, on est passé à une sécheresse elle aussi historique qui aura vu des ruisseaux comme l'Essende ou le Cotayet restés en assec pendant plus d'un mois !!!

Après un rebond ces dernières années, nos effectifs se sont de nouveau effondrés : conséquence du changement de réglementation ? de la météo ? . Allez savoir !

Côté plan d'eau, après un très bon début de saison, nous avons dû rendre les armes.

Si avec la COVID, nous avons quand même réussi à effectuer 2 saisons pleines en 2020 et 2021, cette fois-ci la sécheresse et les coups de chauds auront eu raison de notre bonne volonté.

De 2022, je retiendrais surtout le dynamisme de notre AAPPMA :

- l'assermentation de 2 nouveaux GPP,
- la poursuite des travaux sur le Payonnet par les bénévoles,
- le chantier du Sagnat rondement mené,

il ne reste plus que le Verdier pour 2023

- notre mini école de pêche rivière qui est un réel succès et qui répond à une vraie demande
- la remise en route de nos animations pour les enfants au plan d'eau en collaboration avec le CILDEA,
- et toutes les activités diverses et variées (pose de panneaux d'information, entretien du plan d'eau, atelier mouche, inventaires piscicoles et astacicoles, participation à différents événements comme la fête du Moulin des Massons, ...)

Tout au long de l'année, notre AAPPMA a répondu présente ; je n'ai eu aucune difficulté à trouver des bénévoles en nombre suffisant pour réaliser toutes nos activités dans de très bonnes conditions et dans une très bonne ambiance, bénévoles que je remercie très sincèrement.

Je terminerai par un souhait : que les bénévoles prennent plus de responsabilité, plus d'initiatives pour que la Truite du Haut-Lignon Forézien soit encore plus dynamique et pour que je puisse consacrer plus de temps à la recherche de nouvelles sources de financement (et que je prenne le temps d'aller à la pêche)

**Nombre d'heures bénévoles = 310 h - sans compter la garderie ni la gestion de l'AAPPMA (réunions, trésor, ...)**

---

## 2023 – Calendrier des Activités

---

- Les Champas :
  - 6 lâchers de 80kg en truite arc-en-ciel. Introduction d'ombles Alis (poisson de 500grs)
  - Tarifs : Inchangés, sauf carte annuelle adulte à 72€ et Ticket Mouche Journée à 10€
- Animations
  - 23 Juin : Ecole de Sauvain / CILDEA
  - Fin Juillet/Début Août : centre de loisir
- Divers :
  - Pose panneau au Moulin des Massons
- Travaux sur cours d'eau :
  - Suivi de l'Essende – *fait en Février*
  - Fin de l'aménagement des passages à gué du Payonnet
  - Gros chantier de l'année : Ruisseau du Verdier à Chalmazel
    - 22/04 : nettoyage
    - Travaux par entreprise : aménagement de la traversée de 2 chemins
    - Mise en défend par bénévoles THLF
- Garderie :
  - Tournées communes avec gendarmerie

- 30ans de gestion patrimoniale : Organisation d'une journée anniversaire - samedi 21 octobre – Salle des fêtes de Chalmazel - Programme : Conférence et Projections + plein d'autres choses

---

## Budget Prévisionnel 2023

---

Grosses dépenses prévues :

- Travaux du Verdier : incertitude sur les financements - pas de participation du FMD – reste à charge plus important pour l'AAPPMA
- Facture du Sagnat (travaux 2022)
- Incertitude sur la TVA appliquée à l'achat de poisson : 20% ou 5.5% (représente 500€ d'économie potentielle)
- Volonté de s'équiper en :
  - o Matériels informatiques : disque dur externe, vidéo-projecteur
  - o Ecole de pêche rivière : cannes à pêche, ...

Nécessité d'aller chercher des subventions pour équilibrer le budget

Budget Prévisionnel approuvé à l'unanimité

Voir document en pièce jointe

---

## Commission Contrôle 2023

---

La commission de contrôle 2022 est réélue

---

## Perspectives

---

Le programme d'actions 2018-2023 arrive à son terme - Rappel des sommes engagées et du soutien des collectivités territoriales (Région AURA et Département de la LOIRE)

Nouveau programme en cours de définition – Les grandes lignes sont :

- Les Champs : lui donner une seconde jeunesse – *Echanges à venir avec la municipalité de Sauvain*
- Vie associative : développer actions communes avec d'autres assos du territoire + pérenniser actions auprès des jeunes
- Gestion piscicole : poursuite de la gestion patrimoniale – *communiquer sur cette politique de gestion*
- Actions sur le milieu :
  - o Définition d'un nouveau programme de travaux sur les ruisseaux « pépinières »
  - o Maîtrise foncière sur secteur à fort enjeu environnementale (zones humides)
- Recherche de nouvelles sources de financement
- Formation des bénévoles aux travaux sur cours d'eau

---

## Infos diverses

---

- No-kill de Chalmazel : reste à un seul hameçon sans ardillon (*Evolution sur les autres no-Kills du département*)
- Réouverture Plan d'eau de la Plagnette (commune des Salles) en 2<sup>ème</sup> catégorie : ouvert aux pêcheurs de la Truite du Haut-Lignon Forézien
- Inauguration nouveau siège de la Fédération en Mai – Maison de la Pêche et de la Nature à St-Just St-Rambert
- Nouveau Directeur de la Fédération : Vincent GARNIER

---

## Questions pêcheurs

---

- Possibilité de réintroduction de boîte Vibert : Refus

---

## Mot des Invités

---

Chantal BROSSE : Notre Conseillère Départementale nous félicite pour nos différentes et nombreuses actions. Si elle connaît le rôle et les missions des AAPPMA, elle souligne le gros travail effectué, que ce soit les actions sur le milieu comme les actions auprès des jeunes.

Elle rappelle le soutien du CD42 auprès des pêcheurs, notamment dans la réalisation de la Maison de la Pêche.

Elle insiste sur notre connaissance du territoire et notre pragmatisme dans la préservation des cours d'eau.

Stéphane DESCHAMPS (Sauvain) et Valéry GOUTTEFARDE (Chalmazel-Jeansagnière) apporte le soutien de leurs communes respectives aux différentes actions de l'AAPPMA.

---

## Conclusion

---

Franck JACQUET rappelle que sans le soutien des collectivités territoriales, nous n'aurions pas pu mener à bien le programme d'action.

La prochaine AGO devrait se tenir à Ecotay l'Olme début 2024, l'AAPPMA ayant la volonté d'aller à la rencontre des 12 communes sur lesquelles elle intervient.

*Documents annexes :*

- *Bilan Financier 2022*
- *Budget Prévisionnel 2023*